

APPEL À CANDIDATURE

Résidences de recherche et création sur la laine naturelle
Villa Chateaufavier - les ateliers partagés
Aubusson



Cité internationale de
la tapisserie Aubusson



LAINAMAC



Fondation Bettencourt Schueller
Reconnue d'utilité publique depuis 1987

LAINAMAC

Lainamac propose une nouvelle offre de résidences de recherche et création sur la laine naturelle, dans l'objectif de démultiplier les techniques du fait main assistées d'équipements semi-industriels.

Destinées aux artisans, créateurs et designers, les deux résidences visent le développement de sa pratique textile et l'innovation matière au cœur d'un écosystème textile unique : le Pôle tapisserie, art tissé, design et matières textiles d'Aubusson-Felletin. (Creuse, Nouvelle-Aquitaine).

Les résidences se déroulent dans le cadre inspirant de Villa Chateaufavier - les ateliers partagés à Aubusson, disposant de nombreux équipements semi-industriels.

Lainamac, mécénée par la Fondation Bettencourt Schueller

Depuis 2009, Lainamac est une association de filière laine valorisant la création et le fait-main à base de laines françaises. Ancrée sur un territoire d'élevage riche où sont nés des savoir-faire rares et patrimoniaux comme la tapisserie d'Aubusson, Lainamac régénère une filière laine vivante et responsable, composée d'acteurs engagés dans une démarche de qualité, de créativité et de relocalisation française.

Lainamac identifie quatre enjeux prioritaires sur lesquels elle intervient : la transmission de savoir-faire rares, le soutien d'entreprises investies, la relocalisation autour des laines locales et la valorisation du patrimoine de la filière.

Lainamac est lauréate de la récompense Parcours du Prix Liliane Bettencourt pour l'Intelligence de la Main® 2023 et bénéficie d'un accompagnement de la Fondation Bettencourt Schueller pour la création de ces résidences.

Villa Chateaufavier - les ateliers partagés

Villa Chateaufavier - les ateliers partagés est un lieu de prototypage et de production textiles sur équipements semi-industriels, créé en 2023 en partenariat entre Lainamac et la Cité internationale de la tapisserie. Ils sont ouverts aux professionnels cherchant des équipements spécifiques pour réaliser leurs projets textiles. Des espaces de travail sont proposés sur la préparation de la matière, la teinture, le feutre (humide et sec), la maille, le tissage, le tuft et l'assemblage/confection. Ils sont complétés par un studio photo. Un accompagnement technique et créatif est proposé sur place.

Les ateliers sont localisés dans la bâtisse de caractère Villa Chateaufavier au cœur de la ville d'Aubusson. Ce lieu, propriété de la CCI de la Creuse, est dédié à la filière textile et accueille, aux autres étages, des ateliers privés.

Pôle tapisserie, art tissé, design et matière textile

Le Pôle tapisserie, art tissé, design et matières textiles est un vivier d'une quarantaine d'entreprises localisées sur le département de la Creuse, et concentrées plus particulièrement autour du territoire d'Aubusson-Felletin. Les entreprises, issues des métiers d'art et savoir-faire patrimoniaux, sont spécialisées sur la décoration d'intérieur et les arts décoratifs. Elles maîtrisent les principaux procédés suivants : filature, teinture, tissage (tapis, tapisserie, moquette, jacquard numérique), tuftage et feutre.



LAINAMAC – Transmission, tradition, innovation

Filière laine de Nouvelle-Aquitaine et du Massif central

BP5 23500 Felletin – g.cauchy@lainamac.fr - www.lainamac.fr - 06 43 79 11 36

N°SIRET : 52393405700010

LAINAMAC

Les laines françaises

Lainamac vise au travers de chaque projet la reconnexion entre filière textile et filière ovine. La laine, matière de production agricole, présente une grande diversité en France avec près de 60 races ovines et de nombreux troupeaux conduits en races croisées. Lainamac travaille depuis 2023 avec la CCI Bayonne Pays basque pour revaloriser les laines régionales dans le cadre du cluster Résolaine Nouvelle-Aquitaine. Ce sont 2 300 tonnes de laine à valoriser chaque année.

Villa Chateaufavier - les ateliers partagés présente ces laines régionales ainsi qu'une sélection de fils d'origine française et transformés en France, issue de sa plateforme de sourcing lanatheque.fr.

1. Les deux résidences

1.1. Résidence de création textile

L'objectif de cette première résidence est de questionner sa pratique textile et envisager de nouvelles échelles (dimension ou petite série) en accédant à différents équipements semi-industriels capables d'augmenter les effets de son savoir-faire et de ses gestes.

La résidence doit aboutir à une pièce d'exposition et comporter un carnet d'échantillons témoignant du travail de recherche et développement de la pièce finale. Elle doit aussi faire l'objet d'un support de présentation relatant l'évolution du travail durant la résidence.

1.2. Résidence de recherche matière

L'objectif de cette deuxième résidence est de questionner le matériau « laine française » en accédant à différents équipements semi-industriels en vue de produire de nouvelles matières innovantes qui dynamiseront à terme la filière laine française.

La recherche peut concerner l'assemblage de matières 100% laine ou en mélange avec d'autres fibres, le tissage, tuftage, tricotage, feutrage de ces matières, ainsi qu'éventuellement la teinture de ces matières. Le résultat sera sous forme d'une collection d'échantillons de matières et de petites surfaces (environ une dizaine).

2. Environnement de la résidence

Le résident aura à sa disposition :

- un espace de travail au sein de Villa Chateaufavier – les ateliers partagés ;
- un accès à l'ensemble de l'offre des ateliers textiles partagés, sous réserve du temps d'appropriation nécessaire par équipement (cf. liste détaillée des équipements semi-industriels en annexes) ;
- un accompagnement technique par la designer textile, coordinatrice des ateliers, pour prendre en main les équipements semi-industriels ;
- la matière requise (présence de laines françaises obligatoires) ;
- un logement sur Aubusson ;
- un accès au fonds documentaire de la Cité internationale de la tapisserie et à son musée.

Il sera mis en relation avec les entreprises du Pôle tapisserie, art tissé, design et matière textile du territoire et plus largement de la filière textile française.



LAINAMAC – Transmission, tradition, innovation

Filière laine de Nouvelle-Aquitaine et du Massif central

BP5 23500 Felletin – g.cauchy@lainamac.fr - www.lainamac.fr - 06 43 79 11 36

N°SIRET : 52393405700010

LAINAMAC

3. Profil des résidents

La résidence s'adresse à tout créateur (artiste, designer ou artisan d'art) ou artisan français, engagé dans une démarche professionnelle de création et/ou production et ayant des connaissances du matériau laine. Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans est requise.

4. Modalités de candidature

Les candidats doivent remettre le dossier suivant :

- [formulaire de candidature](#) en ligne ;
- description du projet avec visuels à l'appui et équipements semi-industriels envisagés ;
- curriculum vitæ ;
- book présentant l'activité au moins sur les 3 dernières années.

Le dossier de candidature complet doit être retourné avant le 21 mars 2025. Les participants seront informés des résultats de la sélection par e-mail à partir du 4 avril 2025.

Toute candidature est à adresser à Maëlle Petitjean, m.petitjean@lainamac.fr, en indiquant en titre de mail « Candidature résidence matière 2025 » ou "Candidature résidence produit 2025".

5. Calendrier

Les deux résidences s'étaleront sur une durée de quatre semaines, de préférence réparties en deux fois deux semaines, selon un planning établi et validé par les deux parties sur la période de mai à octobre 2025.

6. Enveloppe et frais couverts

Lainamac prend en charge :

- une bourse de résidence de 2 500€ ;
- le matériel et les matières nécessaires à la résidence, sous réserve d'entente préalable ;
- les frais d'hébergement et de déplacement liés à la résidence et sa présentation publique ;
- la communication sur le projet sur ses réseaux sociaux et site internet ;
- le matériel d'exposition le cas échéant.

7. Médiation de la résidence et exposition

Deux présentations publiques sont attendues du résident, sous forme de conférence et échanges avec le public :

- une sur le territoire, auprès de l'écosystème local ou dans le cadre d'un des salons de Felletin (Journées nationales de la laine et/ou Journées européennes du feutre) ;
- une lors de l'événement Oh my laine! organisé à Paris par Lainamac.



LAINAMAC – Transmission, tradition, innovation

Filière laine de Nouvelle-Aquitaine et du Massif central

BP5 23500 Felletin – g.cauchy@lainamac.fr - www.lainamac.fr - 06 43 79 11 36

N°SIRET : 52393405700010

LAINAMAC

Les échantillons et/ou la pièce créée pourront être exposés lors de ces deux événements, sous réserve de l'appréciation du comité de sélection de la résidence.

8. Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de membres de Lainamac, de la Cité internationale de la tapisserie, de la communauté professionnelle du territoire et d'un professionnel de la filière laine française. Des entretiens individuels par visioconférence pourront éventuellement être sollicités par le jury pour affiner la sélection.

9. Propriété

Le résident conserve la propriété intellectuelle de la ou des pièces produites.

La ou les pièces produites (hors échantillons) seront conservées, sauf accord spécial, par le résident. Le résident s'engage à prêter et mettre à disposition la ou les pièces les 18 premiers mois faisant suite à la fin de résidence, selon les besoins d'exposition de Lainamac.

Un pourcentage des échantillons produits sera archivé au sein de Villa Chateaufavier - les ateliers partagés et pourra être utilisé par Lainamac dans le cadre de ses activités : formations, rencontres professionnelles, expositions, salons, etc.

Un dossier de fin de résidence, comprenant la description du travail réalisé et des avancées techniques des pièces réalisées, sera remis à la fin de la résidence.

10. Droit de représentation

Le résident cède à Lainamac un droit de représentation des pièces et échantillons produits dans le cadre de la résidence. Il autorise que ces pièces et échantillons soient photographiés, filmés ou reproduits par tout autre procédé et utilisés dans le cadre des activités de Lainamac (formations, expositions, salons, rencontres professionnelles, etc.) et à des fins de communication sur support papier ou numérique, sur internet et les réseaux sociaux, sans limite de durée.



LAINAMAC – Transmission, tradition, innovation

Filière laine de Nouvelle-Aquitaine et du Massif central

BP5 23500 Felletin – g.cauchy@lainamac.fr - www.lainamac.fr - 06 43 79 11 36

N°SIRET : 52393405700010

Villa Châteaufavier - les ateliers partagés

Les équipements

Atelier feutre humide (28 m²)

- Machine à feutrer aux rouleaux : pour le feutrage humide de nappes de laine ou pré-feutres jusqu'à 250 cm de large.
 - Kit manuel : manche à feutrer (rubel), souris à feutrer, frites.
 - Consommables : papier bulle en 125 ou 250 cm de large.
 - Équipements supplémentaires :essoreuse, machine à laver 7 kg, machine à sécher 8 kg, mannequins, formes à chaussures.
-

Atelier feutre sec (37 m²)

- Aiguilleteuse : pour le feutrage aux aiguilles de nappes de laine jusqu'à 120 cm de largeur.
-

Atelier préparation de la matière (8 m²)

- Retordeuse industrielle : assemblage et retordage jusqu'à 5 fils.
 - Bobineuse parafineuse : pour diviser des cônes, parafiner le fil ou passer d'écheveaux à cônes.
 - Kit cardage manuel : cardeuse électrique, cardeuse à rouleaux (128 dents/2,54 cm pour nappe 40 x 55 cm maximum) et paire de cardes à main fine (72 points).
 - Kit filage manuel : deux rouets simple entraînement (tension irlandaise ou écossaise) et un fuseau.
 - Dévidoir : pour la mise en écheveaux jusqu'à 1 m de circonférence.
-

Atelier tissage(20 m²)

- Métier à tisser Jacquard TC2 : création de tissus façonnés jusqu'à 140 cm de laize par programmation numérique.
Chaîne standard en laine fournie, en laize de 70 ou 140 cm selon le projet en cours. Trame non fournie.
En option : chaîne sur mesure, matières non fournies.
 - Métier à tisser 16 cadres à manettes sans chaîne montée.
 - Métier à tisser 4 cadres à pédales sans chaîne montée.
 - Moulin à ourdir : capacité de chaîne jusqu'à 18 m.
 - Équipements supplémentaires : canetière électrique, ordinateur équipé du logiciel Photoshop.
-

Atelier tuft (25 m²)

- Kit tuft : pistolet domestique à bouclettes ou à points coupés, cadres à tufter (90 x 90 cm).
- Équipements supplémentaires : tondeuse, ciseaux pélican, brosse pour tufting.

Atelier maille (10 m²)

- Machine à tricoter Silver Reed double fonture SK840 + SRP60N avec changeurs de couleurs, chariot dentelle, chariot intarsia.
- Logiciel Designaknit : utilisable avec la Silver Reed.
- Machine à tricoter Singer Maxi maille / Bigphil - 9mm.
- Remailleuse.
- Équipements supplémentaires : ordinateur.

Studio photo (25 m²)

- Studio photo : boîtier Canon EOS 150D, objectifs 18-55 mm classique et macro, fond photo blanc et noir de 125 ou 275 cm de large, 3 flash Broncolor avec boîtes à lumière, parapluie et bol.
- Équipements supplémentaires : ordinateur avec la suite Adobe.

Atelier assemblage/confection (37 m²)

- Piqueuse plate simple entraînement Juki : fils blanc ou noir synthétiques fournis.
- Surjeteuse Juki 4 fils : fils blanc ou noir synthétiques fournis.
- Presse à œillets : diamètres 3, 5, 7, 9, 30, 50 et 60 mm- œillets non fournis.
- Équipements supplémentaires : centrale vapeur avec planche aspirante et plan de travail de 125 x 250 cm.

Atelier teinture (60 m²)

- Kit manuel : cuves de 3,5 l et 20 l, système de chauffe.
- Étuve verticale : étuve de 100 cm de haut.
- Équipements supplémentaires : ustensiles de cuisine, entonnoirs, thermomètres.

Adresse des ateliers

Villa Châteaufavier - les ateliers partagés
28 rue Châteaufavier
23200 Aubusson

l'atelier teinture se situe :

Centre de formation Lainamac
Lycée des Métiers du Bâtiment
Route d'Aubusson
23500 Felletin

Pour toute question

Maëlle Petitjean +33 (0)6 08 86 78 49
Designer - Responsable des ateliers
m.petitjean@lainamac.fr

